

Le Président de la République décore des personnalités civiles et militaires

A l'issue de la cérémonie de levée des couleurs à la place de l'Indépendance de Kaédi, le président de la République a décoré des personnalités civiles et militaires qui ont joué un rôle important dans le développement et la prospérité du pays.

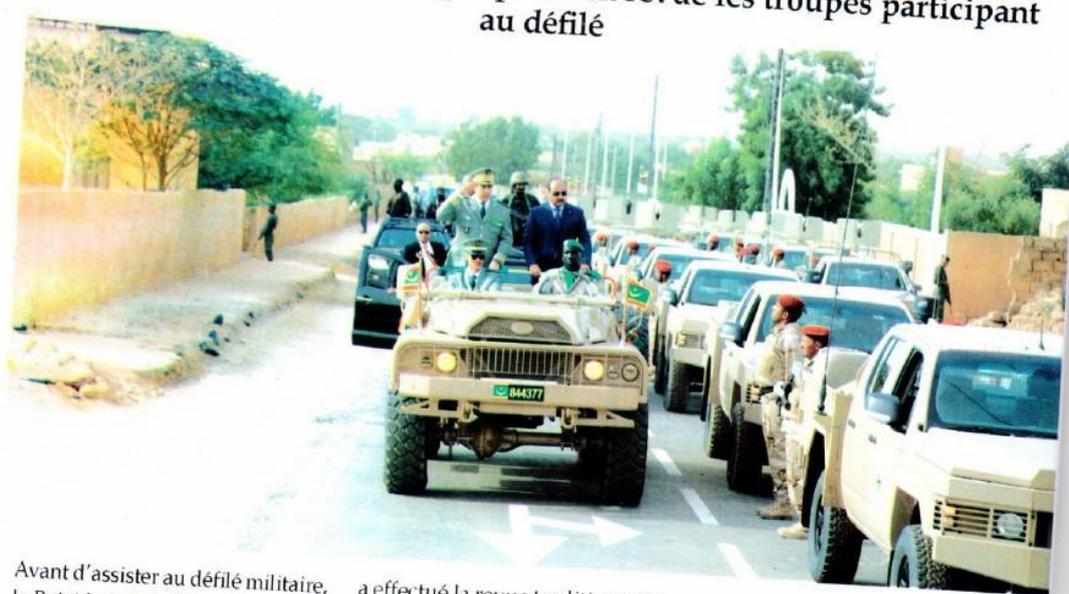
les décorations remises ont été :

- Officier de l'ordre du Mérite National
- Chevalier de l'ordre du Mérite National
- Médaille de la reconnaissance nationale
- Médaille d'honneur de 1^o Classe
- Médaille d'honneur de 2^o Classe
- Médaille d'honneur de 3^o Classe

A la fin de la cérémonie, le Président de la République a salué la foule rassemblée sur la place de l'Indépendance pour exprimer sa joie en cette journée historique.



Le Président de la République passe en revue les troupes participant au défilé



Avant d'assister au défilé militaire, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz accompagné du Général Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées

a effectué la revue traditionnelle des troupes participant au défilé. Les différentes composantes des Forces Armées et de Sécurité (Armée, Gendarmerie Nationale et Garde nationale, Police nationale et Groupement de la Sécurité Rou-

tière) ont pris part à cette revue préalable au défilé avec des modèles réduits des différentes armes, formations et entités relevant de leur commandement respectif. .

Le Président de la République préside la cérémonie de levée des couleurs

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a présidé mardi 28 novembre 2017 sur la place de l'indépendance à Kaédi, wilaya du Gorgol, la cérémonie de levée des couleurs nationales, à l'occasion de la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. Le Président de la République a passé en revue, en compagnie du Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, la musique militaire et des unités de l'Armée, de la Gendarmerie, de la garde et de la police nationale.

Il a ensuite salué les membres du gouvernement, les présidents des institutions constitutionnelles, les chefs d'Etats-majors des forces armées et de sécurité, les officiers supérieurs, les hautes personnalités de l'Etat, les présidents et les représentants des partis politiques, le corps diplomatique, les représentants des organisations internationales, les attachés militaires accrédités dans notre pays.

Ensuite, le drapeau de la République Islamique de Mauritanie a été hissé dans sa nouvelle forme au son du nouvel hymne national.

La cérémonie de levée des couleurs



s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Yahya Ould Hademine, du Président de l'Assemblée Nationale, M. Mohamed Ould Boilil, le Chef d'Etat-major particulier du Président

de la République, le Contre-Amiral Mohamed Cheikhna Taleb Moustaph, le wali du Gorgol, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall.

Le Président de la République préside à Kaédi le défilé militaire



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a présidé, mardi 28 novembre 2017 à Kaédi, le défilé militaire

organisé par l'Etat-major Général des Armées à l'occasion de la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale.

Ont pris part au défilé des avions militaires de l'armée de l'air portant les couleurs nationales, ainsi que des détachements des forces armées et de sécurités.

En tête du défilé se trouvaient la musique militaire puis le commandant des forces, le Général de Division Hanena Ould Sidi CEMGAA à bord d'un véhicule de commandement qui a salué le Président de la République, Chef suprême des forces armées nationales, les hautes personnalités et les invités.

Le défilé s'est déroulé en présence des membres du gouvernement, des présidents des institutions constitutionnelles, les chefs d'Etats-majors des forces armées et de sécurité, les officiers supérieurs, les hautes personnalités de l'Etat, les présidents et les représentants des partis politiques, le corps diplomatique, les représentants des organisations internationales et les attachés militaires accrédités en Mauritanie.

points de santé comme ont été créées des écoles de santé dans les wilayas intérieures en plus du recrutement de staffs médicaux. De même, nos structures sanitaires ont été dotées des équipements modernes nécessaires.

L'enseignement a connu, lui aussi, une grande amélioration, en particulier en ce qui concerne les infrastructures de base et en matière de qualité, voyant ainsi se multiplier les établissements scolaires modernes. Dans ce cadre, il a été procédé à la généralisation de l'expérience réussie des écoles d'excellence pour englober les wilayas de l'intérieur.

Ces évolutions qualitatives ont eu lieu dans un climat marqué par le souci total de l'indépendance de la justice, par l'élaboration de lois pour répondre aux exigences de l'époque, par la promotion des libertés individuelles et collectives ainsi que par la diffusion de la culture de la transparence dans la gestion des deniers publics et par la lutte efficace contre la gabegie. Ces réalisations et d'autres constituent un cadre approprié qui a permis la dynamisation de l'économie nationale offrant de nombreuses opportunités d'emplois et améliorant le climat des affaires dans le pays. Cela s'est traduit notamment par une progression de 26 points en moins de trois ans au niveau de l'indice des affaires de la Banque mondiale et le pays est devenu une destination pour les investisseurs et les entrepreneurs privés.

Citoyens, Citoyennes,

Compte tenu des prévisions économiques prometteuses, de la stabilité du taux d'inflation et dans le cadre du plan national visant la promotion de l'intégration financière, la maîtrise des activités économiques informelles, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les

services spécialisés ont élaboré un programme ambitieux de modernisation et de développement des systèmes de paiements, notamment électroniques afin que la finance numérique devienne une priorité nationale.

Le premier janvier 2018, la Banque Centrale de Mauritanie va émettre un nouvel ensemble de billets de banque et de pièces de monnaie plus sûres contre la contrefaçon et de plus fortes et ce, à travers la réévaluation de la monnaie en changeant la base de 10 à 1, ce qui va permettre à l'Ouguiya de reprendre sa place dans les transactions financières, de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et de réduire la quantité de la monnaie en circulation.

Citoyens, Citoyens,

Dans le cadre de l'intérêt que nous ne cessons d'accorder aux couches les plus vulnérables et dans le but d'améliorer continuellement les conditions de ces couches de notre société, nous avons décidé d'élargir le programme de la solidarité qui vise à soutenir les familles les plus nécessiteuses pour qu'il englobe en 2018 les moughataa de Kobeni, Kankossa, Barkéol, Mbout, Ould Yengé et Sélibabi à travers la mobilisation d'un montant de 1,5 milliard ouguiyas qui va profiter à des milliers de familles dans les six moughataa précitées par le paiement pour chaque famille d'un montant financier trimestriel, en attendant que l'expérience soit généralisée les prochaines années.

Il a été également décidé au terme de la loi des Finances 2018, la mobilisation de 41 milliards d'ouguiyas pour le programme d'urgence soit une augmentation de 10 milliards d'ouguiyas par rapport à l'année en cours. Cela va permettre de renforcer le programme "Emel", son extension, la mise à disposition de quantités

suffisantes d'aliments de bétail subventionnées en plus de l'allocation d'importantes ressources aux investissements à caractère urgent.

Comme assurance de l'intérêt particulier pour les secteurs de la santé et de l'enseignement, un montant de 4 milliards d'ouguiyas a été alloué pour augmenter les primes de risque et zones spécifiques des travailleurs du secteur de la santé et l'augmentation de la prime de la craie pour les enseignants de l'enseignement fondamental et les professeurs de l'enseignement secondaire et technique ainsi que l'augmentation de la prime des professeurs de l'enseignement supérieur.

Il sera également procédé à la prise en charge de tous les frais d'enregistrement à la Caisse nationale d'assurance maladies des personnels non permanents.

Citoyens, Citoyens,

Les importantes réalisations qui ont été effectuées durant les dernières années visent en premier lieu à renforcer la stabilité du pays, à assurer le bien-être pour tous les mauritaniens en particulier les couches les plus vulnérables de la société et il est de notre devoir à tous de préserver ces acquis et d'œuvrer à les consolider et à les développer au profit des générations mauritaniennes, dans le présent et dans le futur. Ceci exige de tous nos citoyens de resserrer les rangs, de faire allégeance permanente à la patrie et de faire face à tout ce qui est susceptible de nuire à notre unité et à la sécurité du pays. Cela demande également de bannir le communautarisme et le régionalisme.

We salamou aleykoum »

depuis trois ans d'organiser les festivités officielles commémoratives de ce grand événement dans l'une des capitales de nos wilayas de l'intérieur.

**Citoyens,
Citoyennes,**

La commémoration officielle de la fête de l'indépendance nationale revêt cette année un cachet particulier par le choix de la ville authentique de Kaédi, capitale de la wilaya du Gorgol, pour abriter les festivités.

Elle constitue également la première occasion où sera hissé le drapeau du pays après les quelques améliorations décidées par les mauritaniens sur l'ancien drapeau au référendum du 5 août 2017. Le nouvel hymne national qui a été adopté récemment y sera joué également pour la première fois. Le jeudi 5 août 2017 a représenté un remarquable tournant dans l'histoire contemporaine du pays. Les mauritaniens s'y sont donné rendez-vous pour voter dans un référendum libre et transparent des amendements constitutionnels, fruits d'un dialogue national inclusif auquel a participé un large éventail politique représentant la majorité, d'importants partis de l'opposition démocratique, des syndicats, des organisations de la société civile et des personnes ressources.

Ces réformes constitutionnelles étaient nécessaires pour consolider la démocratie et pour moderniser nos institutions constitutionnelles. La création des conseils régionaux va permettre d'élargir le cercle de la participation populaire dans la gestion et le suivi de l'œuvre de développement au niveau régional tout comme un parlement d'une seule chambre est susceptible de faciliter les procédures d'adoption des textes législatifs dans l'intérêt du développement en plus de la rationalisation des dépenses publiques.

Les récentes réformes constitutionnelles à travers les améliorations apportées à l'ancien drapeau national ont redonné considération à un pan glorieux de notre histoire par la commémoration des actes héroïques des hommes de la résistance et des martyrs de nos forces armées et de sécurité traduisant la permanente disposition des mauritaniens au sacrifice pour l'unité, la liberté et la prospérité du pays.

Je profite de cette occasion pour féliciter notre peuple pour sa large participation et pour son vote par un très important pourcentage pour la réussite et l'adoption de ces réformes constitutionnelles.

**Citoyens,
Citoyennes,**

La sécurité est considérée comme étant une condition fondamentale à la réalisation du développement et partant de ce constat, nous avons adopté une approche sécuritaire axée en premier lieu sur la restructuration de nos forces armées et de sécurité et leur réhabilitation, en leur dispensant une formation appropriée, en les dotant de l'armement et des équipements nécessaires ainsi qu'en améliorant les conditions matérielles et morales de leurs éléments.

Malgré une conjoncture sous-régionale critique, cette approche a été un succès, reconnu par tous, pour faire prévaloir la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national.

Notre armée nationale est devenue une armée professionnelle à tous égards jouissant de l'opérationnalité nécessaire pour relever les défis sécuritaires auxquels le pays pouvait se trouver confrontés et s'acquitter, présentement, avec grandes compétences des missions onusiennes de maintien de la paix qui lui sont confiées.

A cette occasion, en votre nom à tous, j'exprime nos félicitations à

l'ensemble des forces armées et de sécurité officiers, sous-officiers et soldats en considération des grands sacrifices qu'ils consentent pour la fierté, la sécurité et la stabilité du pays.

**Citoyens,
Citoyennes,**

Notre conviction est ferme que tout développement réussi, en plus de la sécurité et de la stabilité, doit reposer sur des infrastructures de base appropriées dans les domaines essentiels comme l'énergie, les transports et les communications et cela nécessite également la mise en place d'un système de services de qualité dans les domaines de l'hydraulique, de la santé et de l'enseignement.

Dans ces différentes composantes, les pouvoirs publics ont consentis des efforts efficients durant les dernières années sur la voie de leur concrétisation. Cela a permis, à titre d'exemple, l'accroissement de la production d'électricité avec un accent pour les sources d'énergies propres réussissant ainsi à couvrir les besoins du pays et à produire un surplus qui sera destiné à l'exportation vers les États voisins.

Il a été procédé également à la construction d'un réseau de routes modernes reliant nos villes - d'autres à l'intérieur des capitales des wilayas - et à l'édification d'aéroports répondant aux normes internationales comme a été réalisée l'extension des ports de Nouakchott et de Nouadhibou. Le travail est aussi en cours pour la construction de ports stratégiques sur la côte atlantique.

Au niveau de l'hydraulique, les réseaux d'eau ont connu un élargissement exceptionnel englobant la quasi-totalité des zones du pays. Le système de la santé a connu lui aussi un grand bond se traduisant par la construction de nombreux hôpitaux de médecine générale et spécialisée, de centres et de

A l'occasion de la commémoration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a prononcé, mardi 28 Novembre 2017, à partir de la ville de Kaédi, wilaya du Gorgol, un important discours à la Nation. Voici le texte de cet important discours :



« Au nom d'Allah le tout miséricordieux le très miséricordieux Prière et Salut sur le plus Noble des Prophètes

**Citoyens,
Citoyennes,**

Notre pays commémore le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. En cette grande occasion, je vous adresse à vous tous les plus chaleureuses félicitations, implorant le Tout-Puissant de préserver dans notre cher pays la sécurité et la quiétude et de nous soutenir par la force et la constance pour que nous poursuivions la

marche de la construction et de la croissance que nous avons engagée avec vous et par vous dans le but de réaliser davantage de bien-être et de prospérité pour notre cher peuple.

La célébration de la fête nationale de l'indépendance est une occasion pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de tolérance de l'Islam, aux actions laborieuses visant à consolider notre unité nationale et aux sens éminents de l'honneur, de la fraternité et de la justice, tout comme de notre permanente disposition

au sacrifice pour notre pays et notre glorieuse nation.

C'est aussi une occasion d'avoir une pensée pieuse pour les braves martyrs des héros de notre résistance nationale et de nos forces armées et de sécurité qui ont irrigué de leur précieux sang notre terre bénie ainsi qu'à tous les fils de la Mauritanie qui ont consacré leur vie à servir le progrès et la fierté du pays.

Par souci de voir tous les mauritaniens ressentir la très grande importance de l'indépendance nationale, nous avons décidé

PORTAIL CHINGUITEL

À PARTIR DU 8 NOVEMBRE 2016

**SERVICE
GRATUIT**

VOTRE VIE EST PLUS FACILE

AVEC LE MENU INTERACTIF DE CHINGUITEL

**APPELEZ LE 111 POUR ÉCOUTER LE SERVEUR VOCAL
OU SUR LE *111# POUR CONSULTER LA LISTE DES SERVICES**

pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.



**VOUS POUVEZ ACTIVER LES OFFRES
QUE VOUS VOULEZ
EN PLUS DE NOMBREUX AUTRES SERVICES**

 شنگيتل®
Chingitel
Membre du Groupe expresso

نشيد وعلم وطنيان جديان



بلاد الأمانة الهداة الكرام وحضن الكتاب الذي لا يضم
أنا موريتاني ربيع الوتام وركن السماحة تغر السلام
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل
بدور سماتك لم تحجب وشمس جبينك لم تقرب
نماك الأماجد من يعرب لإفريقيا المنيع الأعذب
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل
رضعنا لبان الندى والإبا سجانا حملن جنى طيبا
ومرعى خصيبا وإن أجدينا سمونا فكان لنا أرحبا
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل
سقيننا عدوك صابا ومرا فما نال نزلا ولا مستقرا
تقاومه حيث جاس ومرا نزلت *إن مع العسر يسرا*
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل
قفونا الرسول بنهج سما إلى سدرة المجد فوق السما
حجزنا التراب لنا سلما رسمنا هنالك حد الحمى
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل
أخذناك عهدا حملناك وعدا ونهديك سعدا لجليل أطل
سنحمي حماك. ونحن فداك... ونكسورباك بلون الأمل
وعند نذاك نلبي أجل

Une formation sur la contre-insurrection

Une session de formation sur la contre-insurrection a été organisée le 20 au 24 Novembre 2017 à l'école supérieure polytechnique au profit d'officiers des Forces Armées et de sécurité.

Cette session qui rentre dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et l'OTAN a été ouverte au nom du chef d'Etat-major Général des Armées par le colonel Sidi Mohamed Ould Hamadi Conseiller, du CEMGA et conduite par une équipe de Formateur mobile de l'organisation du traité de l'atlantique nord.



Interception d'immigrants clandestins



Au cours d'une patrouille maritime, un patrouilleur de la marine nationale a intercepté le mardi 14 novembre 2017 à 17 H au large du cap Timiris une embarcation de fortune à la dérive avec à son bord 48 personnes de nationalité sénégalaise.

Selon le témoignage des clandestins, la pirogue aurait quitté Dakar à destination des Iles Canaries.

Les migrants ont été récupérés sains et saufs par le patrouilleur juste avant le naufrage de la pirogue et conduits au port de Nouadhibou pour être remis aux autorités compétentes.

Arrivée d'une unité de maintien de la paix avec une famille mauritanienne

Une unité du bataillon mauritanien de maintien de la paix déployé en Centrafrique en congé annuel est arrivée jeudi 09 novembre 2017 à l'aéroport international de Nouakchott à bord d'un avion de la Mauritania Airlines. Une famille mauritanienne résidente dans ce pays était également de retour avec cette unité.



Dans ce numéro

Editorial

4 - 5

discours du Président de
la RépubliqueInfo-Farim
6 - 1717 - 28
Dossier28 - 30
Etudes et Recherches

Les Martyrs et les résistants à l'honneur lors des festivités du le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale

Les Forces Armées Nationales ont célébré cette année, à l'instar des autres institutions publiques et de la nation toute entière, le cinquante-septième anniversaire de l'indépendance nationale dans un climat de paix et de sécurité, grâce à la vigilance et aux sacrifices des membres des Forces Armées Nationales engagés sur les différents fronts de combat. Consciente de cet acquis, la nation a décidé de valoriser ces sacrifices à travers l'adoption de nouveaux symboles de souveraineté que sont le drapeau et l'hymne national dans leur nouvelle forme qui véhiculent le patriotisme et exalte les valeurs de sacrifice et d'abnégation.

Les Forces Armées et de sécurité ont pris part à cette célébration à travers une parade exceptionnelle mettant

en exergue l'importance que revêt cet évènement historique pour tout citoyen fier du passé glorieux de la Nation, imbu des sacrifices consentis par ses ancêtres pour l'émancipation et l'indépendance du pays.

Un travail de mémoire qui se poursuit grâce à la ferme détermination des nouvelles générations à persévérer dans le même élan pour sauvegarder les acquis et défendre la patrie.

Telle est donc la spécificité de cette célébration exceptionnelle, cette année, et telle est la signification de cette cérémonie qui en est le symbole. C'est un prélude à une nouvelle ère dans laquelle le sacrifice de nos martyrs sera magnifié et les protecteurs de notre patrie seront considérés et honorés.

Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en chef
Col Med Lemine Ould Blaie
Secrétaire de Rédaction
Cdt Lif Mohamed Diadie
Rédacteurs
Cne Malamine Coulybaly
Responsable Audio-Visuel
Cdt Med O. Abderrahmane
Photographes
A/C Mamadou Oumar Sarr
Adjt Taleb Ould N'dary

Adjt Ismail Ould Walaty
S/C Saleck Val O. mebrouck
S/C Mohamed Bekaye Samake
S/C Mahfoud O. T'ell
Sgt Mohamed O. Med Mahoud
Sauter
A/C Brahim O. M'beirick
Maitre Aida M'Benque
Maitre Hava Abouly
Maquette : BA0
Maitre Aida M'Benque
Sergent Mamadou samba Lom

Rebrites : Annonces
Maitre Oumou Kouthoum Bounena
Distribution
A/C Oumar Ould Boudy
Adjt Med Deina Ould Zaid
DURB/shotmail
BP 208 Tel. (00222) 45245881



Tous deux ont exprimé leur satisfaction quant aux services exceptionnels rendus par le bataillon et leur appréciation pour les efforts et sacrifices consentis par ses membres pour mener à bien la mission qui leurs est confiée.

Au centre d'opérations du bataillon à Bambari, le CEMGAA a suivi une présentation du BMP et des missions qu'il effectue avant de visiter le quartier général du

bataillon et ces différents éléments déployés sur le terrain à Pladama à 10 km de Bambari en direction d'Akoango, à Ndacima à 15 km de Bambari en direction d'Epy et les checkpoints de Waka et du point zéro dans le centre-ville de Bambari.

Dans toutes ces étapes, le CEMGAA a reçu des explications détaillées sur les missions des militaires du Bataillon et s'est rendu compte de près des conditions difficiles

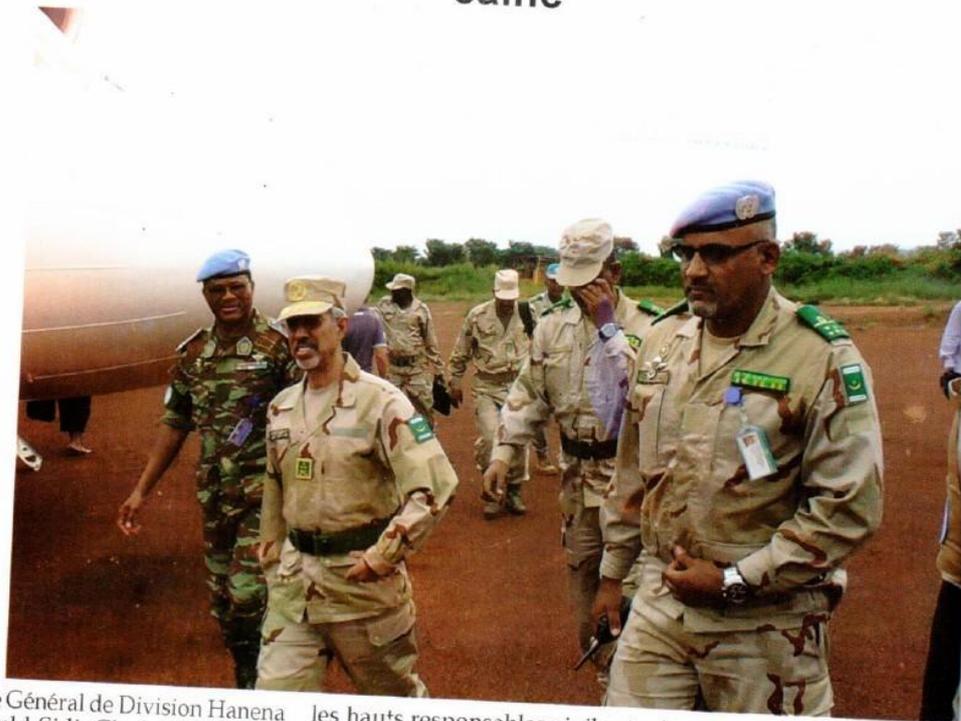
dans lesquelles ils travaillent.

A la fin de la visite, le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a rencontré l'ensemble du personnel du Bataillon et les a exhortés à fournir davantage d'efforts et à continuer à représenter dignement leur pays.

A Bambari, le CEMGAA a reçu en audience Mme Fidelity chef par intérim du bureau de la MUNISCA et présidente du Bureau des droits de l'homme dans cette ville.



Le CEMGA visite le 2^{ème} bataillon mauritanien de maintien de la paix en République Centrafricaine



Le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint (CEMGAA) a effectué du 29 Octobre au 1^{er} Novembre 2017 une visite d'information et de prise de contact au 2^{ème} bataillon de maintien de la paix déployé en République Centrafricaine. A son arrivée à l'aéroport de Bangui, le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a été accueilli par le colonel Cheikh Ould Sidi Bouya commandant du bataillon et quelques-uns des officiers du bataillon. Au cours de son séjour à Bangui, le CEMGAA a eu à rencontrer

les hauts responsables civils et militaires de la mission de maintien de la paix en Centrafrique (MINUSCA) notamment Mr Parfait Onanga-Anyanga, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique et le Général de Division Balla Keita, commandant de la force Onusienne dans ce pays. Ces rencontres ont été l'occasion pour les responsables Onusiens de louer l'efficacité, le professionnalisme et la responsabilité des membres du Bataillon mauritanien et leur rôle primordial dans la mission de maintien de la paix dans la région.

Au quartier général du bataillon à Bambari, capitale de la province de déploiement du bataillon mauritanien, le Général de Division Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint accompagné du Général de Division Daniel Sidiki Traore adjoint du commandant de la Force de la MINUSCA ont eu droit à un accueil chaleureux. Après avoir passé en revue un élément du bataillon qui leurs a rendu les honneurs, ils ont salué les officiers, sous-officiers du BMP et les chefs de missions onusiennes, civiles et militaires opérant dans la région.

l'ONU, on peut comprendre que l'extrémisme violent concerne le discours que véhiculent les terroristes. Cet angle de lecture est confirmé par d'autres sources. Parmi les plus explicites figurent les services de sécurité canadiens. Pour eux, « l'extrémisme violent, de façon générale, fait référence au processus selon lequel une personne adopte des points de vue radicaux qui se traduisent par des comportements violents. Même si la pensée radicale n'est pas un problème en soi, elle devient une menace pour la sécurité nationale lorsque des citoyens, des résidents ou des groupes canadiens préconisent la violence ou y ont recours pour promouvoir des opinions politiques, idéologiques ou religieuses radicales ». Cet éclairage qu'apportent les Canadiens permet de relever un paradoxe : on reconnaît que l'extrémisme – « pensée radicale » – est à la base des crimes terroristes, tout en affirmant que cet extrémisme « n'est pas un problème en soi ». Il le devient si seulement et seulement si, ceux qui le portent préconisent la violence, c'est à dire lorsqu'ils passent du stade de l'extrémisme à celui de l'extrémisme violent. Mais là aussi on ne sait pas où commence la violence dans le discours. Et il est difficile de trouver des réponses dans les textes de loi. Cette absence de frontières clairement tracées nous fait penser qu'il s'agit de notions

« morales » difficilement traduisibles sur le champ pratique à défaut d'outils juridiques adéquats.

Civils et non combattants.

Alors que le droit, international et national, protège les civils et les non combattants contre le terrorisme, les deux notions méritent d'être mieux définies. L'Assemblée Générale de l'ONU, dans sa définition citée plus haut, condamne « Toute action [...] qui a pour intention de causer la mort ou de graves blessures corporelles à des civils ou à des non-combattants ». Dans le même ordre d'idée, l'UE parle « de civil ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé ».

Les deux organisations internationales sont relativement claires, sauf que les Américains et la pratique risquent de semer des troubles dans les esprits. Ils apportent des interprétations qui donnent aux définitions des contours souvent trop larges au point que les termes « civils » et « non combattants » couvrent tout ce qui relève des domaines de la défense et de la sécurité. De ce fait, ils englobent par essence tous les acteurs impliqués, directement ou indirectement, dans la lutte contre le terrorisme.

Pour les législateurs américains, « les non-combattants incluent à la fois les personnels militaires et civils qui ne sont

pas armés ou sont en repos au moment (de l'opération considérée) ».

Et ils ajoutent : « Nous considérons également comme actes de terrorisme les attaques contre des installations militaires ou contre du personnel militaire armé quand il n'existe pas de situation d'hostilités militaires sur le site, comme le bombardement de bases US ».

Notes de renvoi

Membre et rapporteur d'un Groupe de personnalités de haut niveau chargé par le SG de l'ONU de proposer une définition pour le terrorisme

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9finition_du_terrorisme

.Id

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9finition_du_terrorisme

Convention européenne du 10 janvier 2000 pour la répression du financement du terrorisme

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9finition_du_terrorisme

Loi n° 2010-035 du 21 juillet 2010 Abrogeant et Remplaçant la Loi n° 2005-047 du 26 juillet 2005 relative à la lutte contre le terrorisme

V. LENINE : « L'impérialisme, stade suprême du capitalisme

http://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scrnt/cntr-trrrsm/cntrng-vlnt-xtrmsm/vlnt-xtrmsm-fra.aspx>

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9finition_du_terrorisme

https://static1.squarespace.com/static/56c61d8901dbac2f9d48f917/t/57c08ec820099ef56a82b03d/1472237260221/ielmun_16_fr_terrorisme.pdf

<https://books.google.com/books?id=PyALDAAAQBAJ&pg=PA250&lpg=PA250&dq=#v=onepage&q&f=false>

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9finition_du_terrorisme

des fins politiques, sont conçus ou calculés pour provoquer la terreur dans le public, un groupe de personnes ou chez des particuliers sont injustifiables en toutes circonstances et quels que soient les motifs de nature politique, philosophique, idéologique, raciale, ethnique, religieuse ou autre que l'on puisse invoquer pour les justifier ».

• ONU : Le terrorisme est « l'équivalent en temps de paix d'un crime de guerre ».

Union Européenne : « Tout acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civil ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque par sa nature ou par son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque ».

• Etats Unis d'Amérique : la définition met l'effort sur les buts des actions terroristes, qui sont : « (i) à intimider ou contraindre une population civile; (ii) à influencer la politique d'un gouvernement par l'intimidation ou la contrainte; ou (iii) à affecter la conduite d'un gouvernement par destruction de masse, assassinat, ou kidnapping. »..

•Mauritanie: « Constitue une infraction terroriste, (...), l'infraction (...) qui, de par sa nature ou son contexte,

peut porter gravement atteinte au pays et commise intentionnellement dans le but d'intimider gravement la population ou de contraindre indûment les pouvoirs publics à accomplir ce qu'ils ne sont pas tenus de faire ou à s'abstenir de faire ce qu'ils sont tenus de faire, pervertir les valeurs fondamentales de la société et déstabiliser les structures et/ou institutions constitutionnelles politiques, économiques ou sociales de la Nation, de porter atteinte aux intérêts d'autres pays ou à une organisation internationale ».

Autres difficultés à propos de définitions « adjacentes » Des difficultés de définition concernent d'autres notions étroitement liées au terrorisme. Plus précisément, les mots « extrémisme violent » ou « radicalisation », ainsi que les termes « civils et non combattants », méritent que l'on s'y arrête.

Extrémisme violent.

L'extrémisme violent est une notion qui se situe à l'étape médiane du processus de construction du terroriste. En effet, dans la stratégie onusienne, contre le terrorisme et contre la radicalisation, comme dans plusieurs autres approches traitant du même sujet, dont celles de l'UE, des Etats-Unis ou du « G5 Sahel », il est admis que l'extrémisme violent conduit au terrorisme. On est donc en présence d'une échelle ou

d'un processus à trois étapes (niveaux) : étape primaire : extrémisme ; étape intermédiaire : extrémisme violent ; étape suprême : terrorisme.

Et l'on peut ramasser les trois en une formule, en paraphrasant LENINE : le terrorisme stade suprême de l'extrémisme. Cependant l'échelle n'offre pas suffisamment de lisibilité : c'est quoi le l'extrémisme violent ? Et l'extrémisme lui aussi c'est quoi ? Sans oublier les flous et controverses qui entourent le terrorisme.

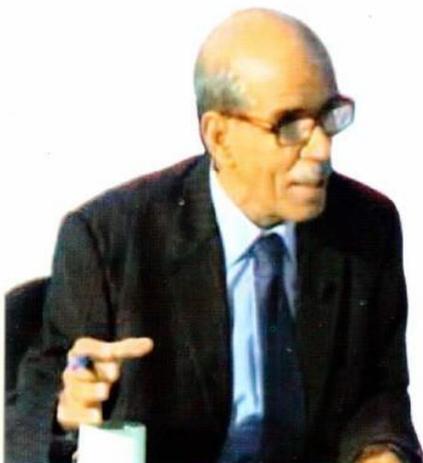
Au sujet de l'extrémisme violent, le Secrétaire Général de l'ONU s'efforce, non sans difficulté, de répondre à la question. Dans son rapport sur le « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », élaboré fin décembre 2015, Ban Kimoun écrit :

« L'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire ».

Déjà, d'entrée de jeu, le patron onusien laisse le lecteur sur sa faim. Puis, il ajoute : « Le message d'intolérance - religieuse, culturelle et sociale - que... des groupes terroristes comme l'Etat islamique, Al-Qaïda et Boko Haram véhiculent a eu de graves répercussions sur de nombreuses régions du monde. (...) ; ces groupes tentent de mettre en péril les valeurs de paix, de justice et de dignité humaine que nous partageons ».

En lisant entre les lignes des propos du Secrétaire général de

Définir le terrorisme : une grosse difficulté sur le plan conceptuel, mais pas un obstacle sur le champ pratique



Colonel (E/R) El Boulhary Mohamed
Mouemel
Président du COTES (Centre Oum
Tounsi pour les Etudes stratégiques
contact@centreoumtiunsi.org
elboulharymouemel@yahoo.com

Le terme le plus fréquemment employé aujourd'hui pour exprimer des soucis qu'alimentent des sentiments collectifs de peur, de crainte, d'insécurité... est incontestablement le mot terrorisme. Il rend compte de malaises d'insécurité, aussi multiformes que flous. Des malaises qui se nourrissent d'actes criminels avérés, d'horreurs et de violences subies, mais aussi : de rumeurs, de propagandes, de désinformation ou d'intoxications.

Selon son ampleur, la perception de menaces ou de risques, liés au terrorisme, impacte la société,

met à mal son modèle d'organisation, perturbe son fonctionnement.

Il s'agit d'un défi grave qui se répand à travers la planète, au point qu'aucun pays n'y échappe aujourd'hui. C'est dire que le sentiment d'insécurité lié au terrorisme est devenu un facteur structurant dans le fonctionnement des Etats, constituant un souci majeur pour gouvernants que pour gouvernés.

Malgré son étendue, le phénomène n'est cependant pas perçu de la même manière selon les lieux, les acteurs, les cibles : ce qui est considéré « terrorisme » par certains est « acte salvateur » pour d'autres ! Il s'agit donc d'une notion sujette à controverses où les antagonismes sont de plusieurs ordres : juridique, politique, géostratégique...

Quelques exemples parmi une pléthore de définitions Comme pour toute thématique complexe sujette à controverses, le terrorisme fait l'objet de beaucoup de définitions qui sont loin de faire l'unanimité. Les dénombrements donnent des chiffres pléthoriques, dont voici deux :

- 109 définitions proposées par des experts ou des hommes politiques qui ont été rassemblées par Schmid

et Jongman ;

- 212 définitions dont 90 utilisées officiellement, sont recensées par d'autres sources.

Nous en citeront sept, dont deux portent sur le terrorisme au sens courant dans la langue française, c'est à dire des définitions « généralistes », tandis que les cinq autres abordent le thème sous un angle spécialisé : ils sont tirés de différentes littératures juridiques, nationales comme internationales.

Le terrorisme, au sens courant

- LAROUSSE : Ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

- ROBERT : Emploi systématique de la violence pour atteindre un but politique (...) et spécialement ensemble des actes de violence, des attentats, des prises d'otage civils qu'une organisation politique commet pour impressionner un pays (le sien ou celui d'un autre).

Le terrorisme, au sens juridique

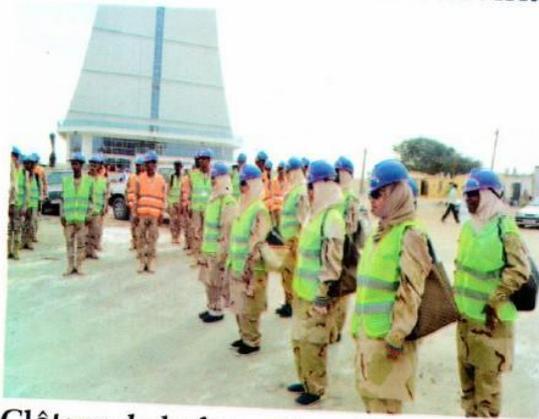
- ONU (Assemblée Générale) : « Les actes criminels qui, à

Le 1^o module du 8^o cycle du niveau supérieur du collège (5 + 5) défense

Le 1^o module du 8^o cycle du niveau supérieur du collège (5 + 5) défense a été organisé du 04 au 7 décembre 2017 à Nouakchott avec comme thème le problème des défis sécuritaires dans la région du Sahel et son impact sur la Méditerranée occidentale. Cette session, à laquelle ont participé des représentants des pays de l'initiative (5 + 5) défense, s'est déroulée sous la supervision du colonel Saleh Ould Sid Mahmoud, conseiller du CEMGA, chef de la cellule (5 + 5) défense à l'hôtel El Ajniha Elmelekia en présence du colonel Mohamed Ould Eyda, directeur des relations extérieures au ministère de la Défense nationale.



Les stagiaires de l'ISM-BTPU en visite aux grands projets d'urbanisme



Les stagiaires de l'Institut Supérieur des métiers du bâtiment, des Travaux Publics et de l'urbanisme (ISM-BTPU) ont effectué le 27 novembre 2017 une visite aux grands projets d'urbanisme (trois buildings de 15 étages) au centre ville de Nouakchott.

Cette visite qui s'est déroulée en présence de chefs sections et du corps professoral de l'institut et sous la supervision d'ingénieurs et techniciens en charge des travaux a été l'occasion pour les stagiaires de côtoyer les ingénieurs chargés des travaux et de découvrir le mode de travail des grandes entreprises.

Il est à noter que cette visite constitue la première sortie des stagiaires hors de la Wilaya du Brakna pour s'enquérir de l'exécution des grands projets d'urbanisme dans le pays.

Clôture de la formation du 3^o bataillon de maintien de la paix

Le colonel Saidou Samba Dia Conseiller du Chef d'Etat-major Général des Armées accompagné du lieutenant-colonel Abdollahi Kalab, commandant du troisième bataillon de maintien de la paix, a supervisé le 07 décembre 2017 à Ouad Naga la clôture de la formation du 3^o bataillon sur les missions de maintien de la paix.

Cette formation était supervisée par une équipe de formation et de soutien Américaine de l'ACOTA des États-Unis d'Amérique spécialisée dans le domaine.

À la fin de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de l'attaché militaire et du responsable de la coopération militaire à l'ambassade américaine les certificats de maintien de la paix ont été remis au personnel du bataillon.

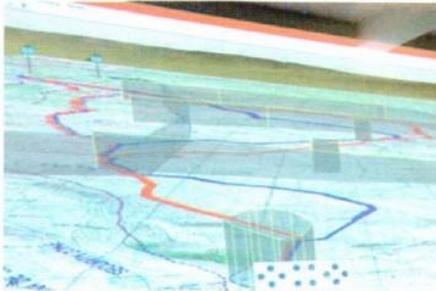


Réunion du Comité de Défense et de Sécurité du G5 Sahel

La 5^{ème} Réunion du Comité de Défense et de Sécurité (CDS) du G5 Sahel s'est tenue à N'Djamena du 9 au 10 novembre 2017 en présence des Généraux de brigade Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine Chef d'Etat-major de L'Armée de Terre et Brahim Val ould Cheibani commandant du collège de Défense. Cette rencontre qui a regroupé les chefs d'Etats-majors et directeurs des polices des 5 pays du G5 sahel a porté sur la situation sécuritaire dans la sous-région et les mesures urgentes à prendre pour la montée en puissance de la Force Conjointe.



Un exercice au CPCO



Un exercice de planification et de conduite des opérations entre notre pays et la coopération militaire espagnole a été mené au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) à l'Etat-major Général des Armées. Des officiers du CPCO, de la 1^{ère} Région militaire et des cadres de la coopération militaire espagnole ont pris part à cet exercice organisé, pendant deux semaines à partir du 07 novembre 2017. La phase pratique de l'exercice s'est déroulée dans la zone militaire initiale de Nouadhibou.

L'adjoint de la marine reçoit le commandant de bord d'un bateau Portugais

Le capitaine de vaisseau Abou-becrine Ould Ahmedou Adjoint de la marine Nationale a reçu en audience, le 01 Novembre 2017, Le capitaine de frégate PalmeiroRibeiro, Commandant du Bateau Portugais R.P.D .CARLOSI. L'entretien a porté sur la coopération bilatérale entre les deux Armées et les voies et moyens de la renforcer davantage.



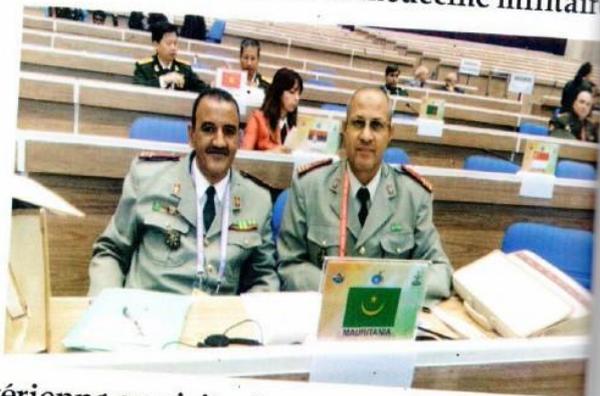
Le CEMGAA supervise la clôture d'une formation



Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et l'Espagne, le Général de Division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint accompagné du colonel Abderrahmane Ould Ebdemel Directeur adjoint de l'air, a supervisé le 07 décembre 2017 la formation d'une unité de fusiliers de l'air. La cérémonie s'est déroulée en présence du colonel Abba Ould Babety, chef du 3^e Bureau à l'EMC de l'ambassadeur d'Espagne et de l'attaché militaire espagnol accrédité dans notre pays.

Conférence internationale sur la médecine militaire

La conférence internationale sur la médecine militaire s'est tenue du 18 au 25 novembre 2017 dans la ville de New Delhi en Inde, avec la participation de 76 pays. Ont pris part à cette conférence le médecin-colonel Abdallah Yacoub Abu Mediane, directeur adjoint de la direction générale des services de santé des forces armées et de sécurité et le Pharmacien-colonel Abdel Malek Abdel Malek de la même direction.



Une délégation militaire algérienne en visite dans notre pays



Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et la République algérienne, notamment dans le domaine de la formation, une délégation militaire algérienne dirigée par le Colonel Aggoune Ahcen a séjourné dans notre pays du 4 au 7 décembre 2017.

Durant son séjour en Mauritanie, cette délégation a visité l'école nationale d'état-major à Nouakchott et l'école militaire inter-armes d'Atar.

Le CEMGAA supervise la passation de commandement: à la 7° RM

Le Général de division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a supervisé le 07 novembre 2017 la cérémonie de passation de commandement et de service à la 7° Région Militaire entre le Général de Brigade Mohamed ould Mohamed El Mokhtar, commandant sortant de la région et le colonel Abdallahi Ould Hadou commandant de région entrant. La cérémonie s'est déroulée en présence du colonel Abba Ould Babty, chef du 3° bureau, le colonel Mohamedou ould Jaavar chef du B2 et des officiers de l'EMGA et de la 7° RM.



au 2° GSI



Le Général de division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a supervisé le 08 Novembre 2017 la cérémonie de passation de commandement et de service au 2° Groupement spécial d'intervention entre le commandant Mohamed Ould M'barek, commandant du GSI sortant et le Lieutenant-colonel Ahmed Salem Mohamed Beytate commandant du GSI entrant. La cérémonie s'est déroulée en présence du colonel Abba Ould Babty, chef du 3° bureau, le colonel Dah Ould Sidi Mohamed commandant de la 5° Région militaire, le colonel Mohamedou Ould Jaavar chef du B2 et des officiers de l'EMGA et de la Garnison de Néma.

au CIAN

Le Général de Division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a supervisé le 03 Novembre 2017 la passation de commandement au centre d'instruction de l'Armée Nationale entre le Colonel Abdallahi ould Hadou, commandant du centre sortant et le colonel Mohamed Taghiyoullah Nema, commandant du centre entrant. La cérémonie s'est déroulée en présence du colonel Abba ould Babty, chef du 3° bureau.



Le CEMGAA reçoit une délégation américaine

Le Général de Division Hanena Ould Sidi, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience, le 14 Novembre 2017, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, une délégation américaine dirigée par le docteur RANY du département d'Etat américain chargé des programmes spéciaux. L'audience s'est déroulée en présence du colonel Saïdou Samba Dia Conseiller, du CEMGA et du Lt-Colonel Abdallahi Ould kallabe, commandant du 1^o GSI. L'entretien a porté essentiellement sur les relations de coopération entre notre Armée et l'Armée Américaine en particulier dans le domaine de la formation



Le CEMGAA décore un officier Espagnol



Au nom du Président de la République, le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général Adjoint, a décoré de la médaille de chevalier de l'Ordre du Mérite National, Le Commandant Antonio Martin Sanchez, officier de liaison espagnol à l'occasion de la fin de mission dans notre pays. La cérémonie a eu lieu le 16 Novembre 2017 à l'Etat-major Général des Armées.

Visite de l'attaché militaire Allemand

Le Lt-Colonel Andreas Scheu, attaché de Défense Allemand accrédité en Mauritanie avec résidence à Rabat, a été reçu en audience le 14 novembre 2017 par le Général de Brigade Brahim Val ould Cheibani commandant du collège de Défense. A l'issue de cette audience, ils ont visité le siège du collège de défense à Nouakchott.





CMIDA S.A

شركة السيارات
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile
Distributeur officiel de Toyota en Mauritanie

Distributeur exclusif de **TOYOTA en Mauritanie**

**Direction assistée, Air conditionné,
Réservoir supplémentaire, Snorkel**

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules **TOUT TERRAIN** au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est inépuisable.

C'est le 4x4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMIDA



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax (222) 45 25 47 31
E-mail: nmabuma@cteo.com

Une délégation de haut niveau du Ministère de la Défense Nationale dirigée par M. Diallo Mamadou Bathia Ministre de la Défense Nationale et comprenant le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, le Général de brigade Mohamed Ould Lehreitany Chef d'état-major de l'Armée de l'Air, le lieutenant-colonel Ahmed ould Kheiry chef du bureau de coordination au ministère et le lieutenant-colonel Mohamed ould N'dary Aide de camp du CEMGA a pris part aux activités de la quinzième session du salon international de l'aéronautique de Dubaï 2017. L'exposition, qui a été ouverte le dimanche 12 novembre 2017 à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, s'est déroulée sur cinq jours avec une participation record de 1 200 exposants et plus de 160 avions.

Une délégation du MDN à Dubaï



Le CEMGAA reçoit une délégation de L'OTAN



Le Général de Division Hanena Ould Sidi, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience le 23 Novembre 2017, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, une délégation de L'OTAN dirigée par Le Général de brigade Reinard Koss. L'audience s'est déroulée en présence du colonel Sidi Mohamed ould Hamadi Conseiller, du Chef d'Etat-major Général des Armées et de l'attaché militaire français accrédité en Mauritanie. L'entretien a porté essentiellement sur les relations de coopération entre notre pays et l'OTAN, En particulier dans le domaine de la formation.

Le CEMGAA reçoit l'attaché militaire Allemand

Le Général de Division Hanena ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience le 15 Novembre 2017, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le Lt-Colonel Andreas Scheu, attaché de défense Allemand accrédité en Mauritanie avec résidence à Rabat en visite de travail. dans notre pays



Le MDN participe à la réunion du conseil des ministres de la Coalition Islamique Militaire de Lutte contre le Terrorisme



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a pris part, le dimanche 26 novembre 2017 à Riyadh en Arabie Saoudite, à la Cérémonie inaugurale du Conseil des Ministres de la Coalition Islamique Militaire de Lutte contre le Terrorisme. Au cours de ce voyage, le ministre était accompagné de SEM Hamady Ould Meimou, notre ambassadeur à Riyadh, M. Dahane Ould Ahmed Mahmoud, directeur de L'Institut Mauritanien d'Etudes Stratégiques, Colonel Sidi Mohamed Ould Sidi Haiba, Attaché de défense à Riyadh et du lieutenant-colonel Ahmed Oud Khairy, chef du Bureau de Coordination au Ministère de la Défense Nationale. A l'issue de la réunion la délégation mauritanienne a été reçue par son Altesse Royale Mohamed Ibn Salman, Prince Héritier, vice-premier ministre et Ministre de la défense avec lequel elle a abordé, en tête-à-tête, les questions de la coopération bilatérale, la situation sécuritaire au Moyen Orient et au Sahel, entre autres questions d'intérêt commun.

Le MDN reçoit l'envoyé spécial Français au Sahel

Le Ministre de la défense nationale Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience dans son bureau le 07 Novembre 2017 SEM Jean Marc Châtaignier l'envoyé spécial Français au Sahel. L'audience s'est déroulée en présence de l'intendant-général de brigade Hanena Ould Henoune Secrétaire Général du ministère de la défense nationale et du Lt-Colonel Ahmed ould Khairy, chef du bureau de coordination au même ministère. L'entretien a porté sur les relations de coopération entre la France et les pays du Sahel.



Le MDN reçoit l'ambassadeur américain



Le Ministre de la défense nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience dans son bureau le 09 Novembre 2017 SEM Larry André ambassadeur américain accrédité dans notre pays. L'audience s'est déroulée en présence de l'intendant-général de brigade Hanena Ould Henoune Secrétaire Général du ministère de la défense nationale et du Lt-Colonel Ahmed O Khairy, chef du bureau de coordination au même ministère.

Direction de la communication et des relations publiques



La Direction de la communication et des relations publiques a défilé avec des prototypes des stations radio FM et des spécimens du matériel audiovisuel en dotation démontrant, ainsi, le haut niveau d'intégration des nouvelles technologies de communication dans le domaine de la défense nationale. La Direction de la communication et des relations publiques a été créée le 08 aout 2006, elle est chargée de conseiller le Chef d'Etat-major Général des Armées dans le domaine de la communication, de jouer le rôle de d'interface entre l'Armée et les médias, de contribuer efficacement au développement des valeurs militaires et de fournir les informations opportunes sur les activités militaires aux citoyens et aux médias.

Direction de l'artillerie

Cette direction a défilé avec des Batterie de 107 mm en service dans l'armée nationale qui sont constituées de lances roquettes multiples de courte portée destinées à l'intervention rapide contre des objectifs spéciaux. La Direction de l'Artillerie est chargée :

- Protéger les installations économiques vitales et points névralgiques d'importance stratégique (aéroports et ports) ;
- Appuyer et couvrir les forces amies contre l'intervention de l'ennemi terrestre et aérien ;
- Couvrir les forces amies lors des missions de combat ;
- Détruire les forces et les installations ennemies par des tirs directs et indirects



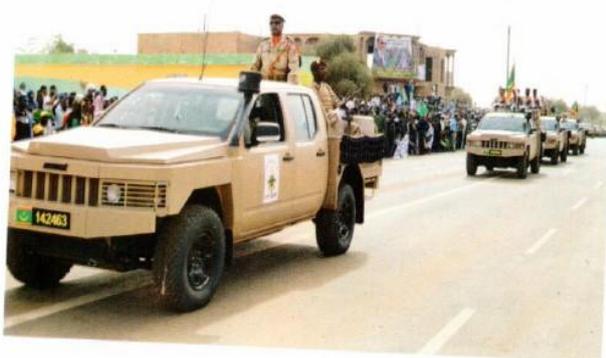
Bataillon logistique



Le Bataillon logistique a défilé avec des prototypes de véhicules de soutien dont il dispose. Relevant de la DIRMAT, le Bataillon logistique a été créé le 12 juillet 2011. Il est chargé d'assurer le soutien technique des formations de l'armée nationale, la formation et le recyclage des chauffeurs et le soutien direct des unités.

Le 1^{er} BCP

Héritier de la 1^{er} CCP célèbre par son courage et son dévouement, le 1^{er} Bataillon de commandos Parachutistes a été créé le 1^{er} mai 1982 pour faire face aux défis sécuritaires qui nécessitent une unité de cette envergure. Il constitue une unité de réserve opérationnelle composée de commandos parachutistes, implantée à Atar dans le camp du Martyr Sweidatt Ould Wedad. La principale mission du 1^{er}BCP est de maintenir un niveau de préparation et d'aptitude opérationnelle lui permettant d'intervenir sans délais, à tout moment et en toutes circonstances, de manière immédiate et décisive, sur l'ensemble du territoire national par voie terrestre ou aérienne.



GSI n° 8

Ces unités se caractérisent par leur grande capacité de manœuvre, leur puissance de feux et leur grande autonomie logistique. Ces unités spéciales en charge de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé effectuent des missions de reconnaissance, de contrôle de zone et de recherche de renseignements.

BATTRANS

De création récente, il est chargé de :
-assurer et maintenir la liaison entre les unités en opérations ;
-Contribuer à la recherche du renseignement par les moyens disponibles ;
-Relier les PC avancés avec les groupements de combat et le CPCO de l'EMGA
-Entretien et réparer le matériel des transmissions.



Gendarmerie Nationale

La gendarmerie nationale a participé au défilé motorisé par des unités appartenant aux formations suivantes :

- Groupement des compagnies de sécurité et d'escorte
- Unité de sécurité routière
- Gendarmerie mobile
- Groupement de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie mobile



Garde Nationale



La Garde Nationale a participé au défilé motorisé par les unités suivantes :

- Groupement de Maintien de l'ordre et de combat N°1
- Peloton d'intervention rapide
- Groupement spéciale de sécurité N°1

Police Nationale



La Police Nationale a participé au défilé motorisé par :

- Unité de la sécurité publique
- Police judiciaire
- Unité du Groupement spécial de Maintien de l'ordre
- Unité antiterroriste

Armée Nationale Compagnie de tireurs d'élite



La compagnie de tireurs d'élite est une unité des tireurs qualifiés qui manœuvrent normalement isolés ou par binômes au sein d'une unité de combat, ils sont équipés d'appareils de vision nocturne et de fusils sophistiqués leur permettant de traiter avec une très grande précision des objectifs situés à une distance supérieure à 800 mètres.

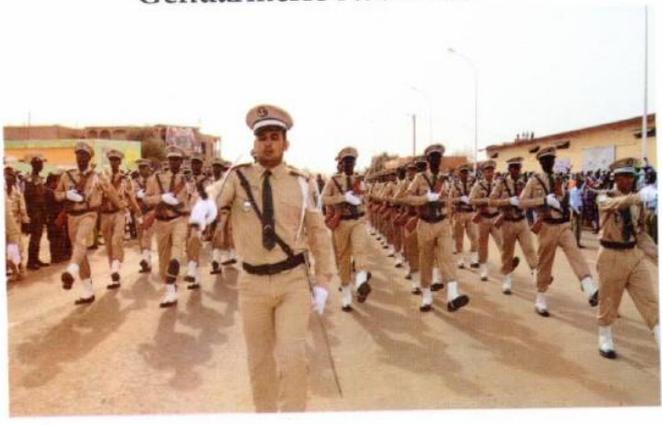
Parmi les missions les plus importantes qui sont assignées aux tireurs d'élite :

- paralyser l'ennemi en ciblant ses chefs d'éléments
- Neutraliser les armes collectives en ciblant les servants
- Cibler les sentinelles dans le but de faciliter l'assaut
- Cibler les snipers ennemis

Gendarmerie Nationale

La gendarmerie nationale a participé au défilé à pied par des carrés appartenant aux formations suivantes :

- Ecole de la Gendarmerie
- Gendarmerie Territoriale
- Compagnie de Gendarmerie mobile
- Compagnie de Gendarmerie mobile



Garde Nationale



La Garde Nationale a participé au défilé par les unités suivantes :

- Groupement Nomade de la Garde Nationale
- Groupement de Maintien de l'ordre
- Peloton d'intervention rapide
- Groupement spéciale de sécurité N°1

Police Nationale



La police nationale a participé au défilé à pied par des carrés de l'école nationale de police.

Le Groupement Général de sécurité routière (GGSR)



Le Groupement Général de sécurité routière a participé au défilé des troupes à pied par deux carrés

École militaire interarmes d'Atar



Elle a participé au défilé par un carré d'élèves officiers d'active. Créée par décret n°102 du 28 décembre 1976, l'École Militaire Interarmes d'Atar (EMIA) a pour mission de :

- concevoir, d'organiser, de gérer et de contrôler la formation morale, physique et militaire des élèves officiers ;
- Assurer le perfectionnement des officiers subalternes à travers les cours d'application et de Cours de perfectionnement (CPOS) ;
- Dispenser la formation militaire de base aux ingénieurs, médecins, administrateurs et douaniers ;
- Organiser des séminaires et des rencontres pédagogiques.

Elle a déjà formé :

- 34 promotions d'élèves officiers d'active ;
- 19 promotions d'élèves sous-officiers d'active ;
- 23 cours d'application ;
- 31 cours de perfectionnement ;

École Nationale des Sous-officiers d'Active

Elle a participé au défilé par quelques carrés d'élèves Sous-officiers d'Active. Créée par décision N° 98 / MDN du 19 septembre 1998 elle est chargée de la formation des élèves Sous-officiers d'Active de l'Armée et de la formation continue des sous-officiers se des caporaux et leur préparation aux grades supérieurs. Elle a également formé des promotions du GGSR.

Elle a à son actif :

- 11 promotions des élèves Sous-officiers d'Active,
- 09 promotions de la formation continue à raison de deux sessions par an ;
- 03 promotions d'élèves Sous-officiers techniciens ;
- 03 promotions d'élèves Sous-officiers infirmiers ;
- 02 promotions d'élèves Sous-officiers mécaniciens aviation ;
- 02 promotions du GGSR.



A ce défilé organisé dans la ville de Kaédi à l'occasion du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale et auquel plusieurs unités des Forces Armées et de sécurité ont pris part nous consacrons le dossier suivant :

La première phase du défilé aérien était le passage de quatre avions de combat (Tucano et Super Tucano), qui sont des appareils de fabrication brésilienne, caractérisés par leur efficacité et l'intensité de leurs feux, ils peuvent larguer avec grande précision des bombes de 100 à 250 kg en plus des roquettes de calibre 70 mm et 57 mm. Ils sont également équipés d'une mitrailleuse de 12,7 mm. Ce type d'aéronef est le plus indiqué dans les opérations de lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants. La deuxième phase était le passage d'une escadrille d'aéronefs de transport et de reconnaissance constituée d'un avion de Type Basler et de deux Cessna 208 B de fabrication américaine, dont l'efficacité est établie, notamment au cours des missions de reconnaissance et de surveillance grâce à ses caméras sophistiquées. Cette escadrille comprenait également deux avions de type S A 260 appartenant à l'Ecole Militaire de l'Air. Il s'agit d'avions italiens reconnus pour leur efficacité et leur aptitude à la formation ini-

Le défilé aérien



tiale dans le domaine de l'aviation. Ils peuvent être armés et ont fait leurs preuves au début des affrontements avec les terroristes. La troisième phase du spectacle aérien était le passage des avions de combat dans une démonstration aérienne avec un éclatement rapide qui reflétait la

souplesse de manœuvre qui caractérise ces avions. La dernière étape du spectacle fut le passage d'un hélicoptère militaire portant le nouveau drapeau national dont le passage donne le signe d'ouverture pour le défilé des troupes au sol.

Musique des Forces Armées



Création : par lettre écrite en date du 11 Avril 1962, le Président de la République islamique de Mauritanie demande au commandant de la musique de la Marine la formation

d'une musique militaire rattachée à la Garde Nationale. Ainsi, une troupe musicale de 50 hommes a été formée et le 17 Jan-

vier 1964, elle a été renforcée par 38 soldats de l'armée nationale. Cette unité qui constitue le noyau de la musique des Forces Armées, a accompagné l'émergence de l'Etat national et a joué l'hymne national le 28 Novembre, 1960 à minuit. Missions: La musique des Forces Armées est une unité caractérisée par sa tenue élégante (bleu et rouge) et ses divers instruments de jeu et de rythme utilisés lors des prises d'armes et cérémonies, elle est chargée de:

- Jouer l'hymne national et les musiques de marche
- participer aux événements nationaux et aux fêtes officielles
- Participer à l'accueil des délégations présidentielles
- Animer les cérémonies militaires
- marquer la vie des soldats dans les casernes (sonneries de réveil et de rassemblement)

Les Forces Armées Nationales célèbrent le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale

Au cours de la parade militaire organisée à Kaédi, le nouveau drapeau national a flotté pour la première fois.

C'est un nouveau pavillon qui symbolise la fierté et la fidélité de la nation à la mémoire des martyrs des Forces Armées et de la résistance nationale, ces grands héros qui nous ont appris le sens du sacrifice, du courage et de l'abnégation... ceux qui ont vécu avec dignité et qui sont morts dans l'honneur... Ceux qui ont semé le nationalisme dans cette terre et l'on arrosée de leur sang ...ces héros qui nous ont quittés pour rester éternellement présents parmi nous ... ceux dont nous avons le devoir de raviver la mémoire et de préserver les acquis.



Le Commandant des troupes



Le signal de départ du défilé militaire a été donné par le Général de Division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, commandant les troupes qui a ouvert le défilé à bord de son véhicule de commandement suivi du drapeau national avec sa garde.

L'EMGA commémore Le 57^{ème} anniversaire des Forces Armées



L'Etat-major Général des Armées a célébré le samedi 25 Novembre 2017, à son siège à Nouakchott, le 57^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées, qui correspond au 25 Novembre de chaque année. A cette occasion, il a été procédé à la cérémonie de levée des couleurs nationales en présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdellah, ministre de la Défense nationale par intérim, et du Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées. Le ministre a passé, en compagnie du Chef d'Etat-major Général des Armées, en revue des unités des Forces Armées venues lui rendre les honneurs avant de saluer les officiers supérieurs responsables dans les différents postes de commandement des armées ainsi que les attachés militaires accrédités dans notre pays. La cérémonie a été marquée par la présence du Wali de Nouakchott Ouest, de la Présidente de la Communauté Urbaine de Nouakchott, du Hakem et du maire de la Moughataa du Ksar ainsi que le président du groupe parlementaire en charge de la Défense nationale à l'Assemblée nationale.

L'EMGA organise une retraite aux flambeaux

Dans le cadre des festivités marquant le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, l'Etat-major Général des Armées a organisé lundi 27 novembre 2017 à Nouakchott une retraite aux flambeaux. Cette retraite, supervisée par le colonel Mohamed Lemine Ould Abdel Mawla, commandant du BCS/EMGA, a connu la participation de détachements des Etats-majors de l'Air, de la Marine, de la 6^{ème} RM, du BCS, de l'école supérieure polytechnique et de la musique des forces armées. Sur fond de musique militaire, le départ de cette retraite a eu lieu à partir de l'EMGA, avant de longer l'avenue Gamal Abdel Nasser et de se diriger vers la Présidence de la République, puis de la Banque Centrale de Mauritanie vers l'Assemblée nationale, l'Etat-major de la Garde nationale, avant de prendre fin à l'entrée ouest de l'EMGA.





Akhbar El Jeich

62

Novembre - Décembre 2017

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

A kaédi

**Le Président de la République préside les Festivités du
57^{ème} anniversaire de l'indépendance Nationale**



**Défilé Militaire
Les Forces Armées et de Sécurité
Célèbrent La Fête Nationale**